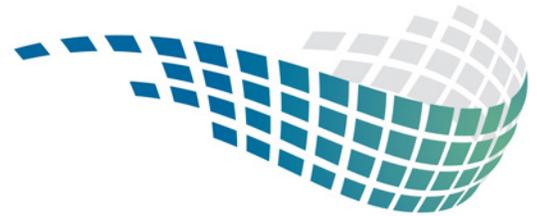


Fichier de conversion des codes postaux^{MO} (FCCP), Guide de référence



Date de diffusion : le 13 décembre 2017



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2017

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Table des matières

Quoi de neuf?	5
1. À propos de ce guide	6
2. Aperçu	7
Comment citer ce guide	7
Comment citer ce produit	7
Remerciements	7
3. À propos du produit	8
Objet du produit	8
Définitions et concepts	8
Contenu	8
Méthodologie générale	9
Restrictions	9
Utilisation avec d'autres produits	10
Date de référence	10
4. Spécifications techniques	11
Cliché d'enregistrement et descriptions des données	11
Code postal ^{MO}	12
Région de tri d'acheminement [©] (RTA [©])	12
Code de province ou territoire (PR)	12
Identificateur unique de division de recensement (DRidu)	13
Identificateur unique de subdivision de recensement (SDRidu)	13
Nom de subdivision de recensement (SDRnom)	13
Genre de subdivision de recensement (SDRgenre)	13
Code de subdivision de recensement unifiée (SRU)	13
Code de Classification des secteurs statistiques (CSS)	13
Genre de Classification des secteurs statistiques (CSSgenre)	13
Nom de secteur de recensement (SRnom)	13
Code de région économique (RE)	14
Code de localité désignée (LD)	14
Identificateur unique de circonscription électorale fédérale – Ordonnance de représentation de 2013 (CEF13idu)	14
Code de centre de population/région rurale (CNTR_POP_RR)	14
Genre de centre de population/région rurale (CNTR_POP_RR_genre)	14
Identificateur unique d'aire de diffusion (ADidu)	14
Îlot de diffusion	14
Genre de point représentatif (Pt_rep_genre)	14
Points représentatifs de côté d'îlot	15

Points représentatifs de région géographique	15
Latitude (LAT)	15
Longitude (LONG)	15
Indicateur de lien unique (ILU).....	15
Genre de code postal ^{MO} (CPgenre).....	15
Nom de communauté (Nom_Comm)	15
Mode de livraison (ML).....	16
Mode de livraison historique (H_ML).....	16
Date de création (Cré_Date)	16
Date de retrait (Ret_Date).....	16
Installation de livraison (BP)	16
Indicateur de qualité (IQ)	16
Spécifications des fichiers	18
Formats des logiciels	18
Configuration du système	18
Mode d'installation	18
Représentation géographique	18
Convention des noms utilisés pour les fichiers	18
5. Qualité des données	19
Historique	19
Appariement des régions géographiques du Recensement de 2016.....	19
Documents de base.....	19
Procédures.....	19
1 ^{re} étape : Traitement de l'information contenue dans les fichiers de la SCP	19
2 ^e étape : Géocodage automatisé des codes postaux ^{MO} aux côtés d'îlot, aux îlots de diffusion ou aux aires de diffusion du Recensement de 2016	20
3 ^e étape : Attribution des aires de diffusion du Recensement de 2016 aux codes postaux ^{MO} en utilisant la correspondance entre les régions géographiques du Recensement de 2011 et du Recensement de 2016	20
4 ^e étape : Géocodage manuel des codes postaux ^{MO}	20
5 ^e étape : Vérification par échantillonnage des enregistrements des codes postaux ^{MO}	21
6 ^e étape : Attribution d'un indicateur de lien unique (ILU).....	21
7 ^e étape : Associer les niveaux de géographie supérieurs	21
Précision de localisation	21
Précision des attributs.....	22
Cohérence logique	22
Uniformité avec d'autres produits	23
Intégralité	23
Annexes.....	24

Fichier de conversion des codes postaux^{MO} (FCCP), Guide de référence

Ce guide de référence est destiné aux utilisateurs du Fichier de conversion des codes postaux^{MO} (FCCP). Le guide fournit une vue d'ensemble du fichier, de la méthodologie générale utilisée en sa création, et des renseignements techniques importants.

Quoi de neuf?

- La date de référence des codes postaux^{MO} pour le présent Fichier de conversion des codes postaux^{MO} (FCCP) est juin 2017.
- Les codes postaux^{MO} sont liés aux régions géographiques utilisées pour le Recensement de la population de 2016. La date de référence relative à ces régions géographiques est le 1^{er} janvier 2016. La version précédente était liée aux régions géographiques du Recensement de la population de 2011
- Les enregistrements représentant des codes postaux^{MO} retirés avant le 1^{er} janvier 2016 figurent dans un fichier distinct. Le cliché d'enregistrement utilisé dans ce fichier est le même que celui utilisé dans le FCCP.
- La présente version du FCCP comprend 848 354 codes postaux^{MO} actifs et 2 302 retirés pour un total de 850 656. Les codes postaux^{MO} supprimés avant le 1^{er} janvier 2016 sont inclus dans un fichier distinct intitulé Retirés 2015 (R2015.txt), disponible avec le FCCP. Ces codes postaux^{MO} sont liés aux régions géographiques utilisées dans le Recensement de 2016, qui comprennent les coordonnées de latitude et de longitude. Ce fichier renferme les données sur les codes postaux^{MO} assujetties à une licence de la Société canadienne des postes (SCP). Le fichier de la SCP à partir duquel les données des codes postaux^{MO} valides ont été récupérées date de juin 2017. Le FCCP regroupe tous les codes postaux^{MO} valides que l'on a été en mesure d'apparier au cadre géographique de Statistique Canada et, par conséquent, de déterminer un lien avec une ou plusieurs régions géostatistiques normalisées en date de juin 2017 selon la SCP.
- Le cliché d'enregistrement du FCCP correspondant au Recensement de 2016 a été modifié par rapport au FCCP du Recensement de 2011 de manière à permettre la saisie de codes d'îlot de diffusion à trois chiffres et non plus à deux chiffres comme auparavant. Ce cliché d'enregistrement se trouve dans la section intitulée Spécifications techniques.
- Les noms de division de recensement et les noms de classification de secteurs statistiques se trouvent à l'intérieur de la définition de subdivision de recensement www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/geo012-fra.cfm, dans le *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*.
- Les noms de circonscription électorale fédérale se trouvent dans le Tableau 1.1 Régions géographiques par province et territoire, Recensement de 2016, www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/tab/t1_1-fra.cfm, extrait du *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*.
- Le [tableau 3.1](#) indique le nombre de codes postaux^{MO} uniques et le nombre total d'enregistrements par province et territoire.

© Ces données comprennent l'information copiée avec la permission de la Société canadienne des postes.

^{MO}. Code postal est une marque officielle de la Société canadiennes des postes.

1. À propos de ce guide

Ce guide de référence est destiné aux utilisateurs du Fichier de conversion des codes postaux^{MO} (FCCP). Le guide fournit une vue d'ensemble du fichier, de la méthodologie générale utilisée en sa création, et des renseignements techniques importants.

Le produit de données est fourni « tel quel », et Statistique Canada ne donne aucune garantie explicite ou implicite, qui comprend une garantie de commerciabilité et d'adaptation à une fin particulière, mais ne se limite pas à cette garantie. En aucune circonstance, Statistique Canada ne sera tenu responsable des dommages indirects, réels, conséquents, spéciaux ou de tout autre dommage, quelle qu'en soit la cause, liés à l'utilisation du produit de données.

2. Aperçu

Le Fichier de conversion des codes postaux^{MO} (FCCP) est un fichier numérique qui permet d'établir un lien entre les codes postaux^{MO} à six caractères fourni par la Société canadienne des postes (SCP) et les régions géographiques normalisées de Statistique Canada pour lesquelles les données du recensement et d'autres statistiques sont produites. Les liens entre les codes postaux^{MO} et les régions géographiques normalisées font du FCCP un outil permettant d'intégrer des données de diverses sources.

Les coordonnées géographiques, qui représentent les régions géostatistiques normalisées appariées à chaque code postal^{MO} dans le FCCP, sont généralement utilisées pour cartographier la distribution des données aux fins d'analyse spatiale (p. ex., les clients, les activités). Les renseignements sur la localisation s'avèrent un outil puissant aux fins de marketing, de planification ou de recherche.

C'est en avril 1983 que la Division des registres statistiques et de la géographie a diffusé une première version du FCCP qui établissait un lien entre les codes postaux^{MO} et les régions géographiques du Recensement de 1981 et comprenait des coordonnées géographiques. Depuis, le fichier a été actualisé de façon périodique afin de refléter les changements.

Pour la présente édition du FCCP, la majorité des codes postaux^{MO} ont été directement géocodés aux régions géographiques du Recensement de 2016, les autres étant couplés à l'aide de processus de conversion divers. Un indice de qualité reflétant la fiabilité de l'appariement est disponible dans le FCCP.

Comment citer ce guide

Fichier de conversion des codes postaux^{MO} (FCCP), guide de référence, 2017. Produit n° 92-154-G au catalogue de Statistique Canada.

Comment citer ce produit

Fichier de conversion des codes postaux^{MO} (FCCP), 2017. Produit n° 92-154-X au catalogue de Statistique Canada.

Remerciements

© Ces données comprennent l'information copiée avec la permission de la Société canadienne des postes.

3. À propos du produit

Objet du produit

L'objet du Fichier de conversion des codes postaux^{MO} (FCCP) est de fournir un lien entre les codes postaux^{MO} à six caractères et les régions géographiques normalisées du Recensement de 2016 (p. ex., aires de diffusion, subdivisions de recensement, secteurs de recensement). Le fichier n'a pas pour objet de valider les codes postaux^{MO}.

Définitions et concepts

Les termes et les concepts géographiques sont définis brièvement dans le *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016* www5.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?catno=98-301-X&lang=fra (n° 98-301-X au catalogue)

Contenu

Les codes postaux^{MO} ne suivent pas les limites géographiques de recensement et peuvent donc être liés à plus d'une région géographique normalisée ou attribuée à plus d'un ensemble de coordonnées. Un code postal^{MO} peut donc figurer sur plus d'un enregistrement. Les codes postaux^{MO} peuvent aussi chevaucher les limites provinciales. Voir la section des [Spécifications techniques](#) pour de plus amples renseignements au sujet des codes postaux^{MO}.

Le tableau 3.1 indique le nombre de codes postaux^{MO} uniques et le nombre total d'enregistrements par province et territoire.

Tableau 3.1
Comptes des codes postaux^{MO} par province et territoire

Province ou territoire	Codes postaux ^{MO} uniques	Nombres d'enregistrements
Terre-Neuve-et-Labrador	11 135	22 980
Île-du-Prince-Édouard	3 782	9 880
Nouvelle-Écosse	28 269	69 376
Nouveau-Brunswick	58 699	104 432
Québec	215 376	497 498
Ontario	282 624	640 552
Manitoba	25 117	44 541
Saskatchewan	22 246	37 984
Alberta	85 126	199 389
Colombie-Britannique	116 743	243 544
Yukon	992	1 962
Territoires du Nord-Ouest	520	1 522
Nunavut	27	94
Total	850 656	1 873 754

Chaque enregistrement sur le fichier comprend :

- code postal^{MO} de six caractères
- identificateur unique d'aire de diffusion (AD) : formé du code de la province/du territoire, du code de la division de recensement et du code de l'aire de diffusion
- îlot de diffusion : région géographique de base (si possible)
- coordonnées de latitude et de longitude de la région géographique du recensement à laquelle le code postal^{MO} est lié
- nom, code et genre de la subdivision de recensement (SDR)
- codes géographiques de l'ensemble des autres régions géographiques normalisées de haut niveau dans lesquelles l'îlot de diffusion/l'aire de diffusion est situé(e)
- code de la circonscription électorale fédérale – Ordonnance de représentation de 2013

- des renseignements de la SCP qui se rapportent à chaque code postal^{MO} – la date de sa création, la date de son retrait, le type de mode de livraison et le nom de la communauté utilisé par la SCP et divers indicateurs dont l'indicateur de lien unique, le type de point représentatif et le type de code postal^{MO} sont également inclus.
- les métadonnées au niveau de l'enregistrement sont directement liées à la qualité (notamment, la qualité de l'indicateur et source de géocodage). Il existe également un indicateur qui permet de savoir si le code postal^{MO} est lié à une installation postale.

Le FCCP inclut un fichier correspondant aux codes postaux^{MO} retirés avant 2016.

- Retirés 2015 (R2015.txt)

Le FCCP est offert sous forme d'ensemble pour le Canada. Les commandes spéciales sont acceptées.

Veuillez communiquer avec nous au 1-800-263-1136 ou à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca.

Méthodologie générale

Le Fichier de conversion des codes postaux^{MO} (FCCP) est mis à jour périodiquement. Les modifications continuellement apportées aux codes postaux^{MO} par la Société canadienne des postes (SCP) sont repérées et appariées aux régions géographiques du recensement correspondant. Tous les cinq ans, soit après chaque recensement, le FCCP doit être aligné avec les nouvelles régions géographiques du recensement.

Chaque mois, la SCP fournit à Statistique Canada un fichier qui comprend les codes postaux^{MO}, les tranches d'adresses et les autres attributs (par exemple, le type de mode de livraison) les plus récents. Dans la mesure du possible, les tranches d'adresses par code postal^{MO} sont associées à un côté d'îlot, à un îlot de diffusion ou à une aire de diffusion. Lorsque le côté d'îlot ou d'îlot de diffusion ne peut être déterminé avec précision, le code postal^{MO} est apparié à l'aire(s) de diffusion.

Tous les autres appariements entre les codes postaux^{MO} et les régions géographiques au plus petit niveau sont établis à partir d'un côté d'îlot, d'un îlot de diffusion ou d'une aire de diffusion.

Restrictions

Le FCCP contient des enregistrements multiples pour un code postal^{MO} lorsque ce code postal^{MO} chevauche plus d'un côté d'îlot, d'un îlot de diffusion ou d'une aire de diffusion. Il convient de souligner que les données de la Société canadienne des postes utilisées pour générer le FCCP comportent certains codes postaux^{MO} qui sont associés à de multiples tranches d'adresses. Il n'y a pas d'adresse civique pour certains codes postaux^{MO}, par exemple ceux liés à des routes rurales. Nombre de ces codes postaux^{MO} ont tendance à chevaucher plusieurs aires de diffusion et recoupent souvent les limites de régions géographiques normalisées, comme des secteurs de recensement ou des subdivisions de recensement. Il est difficile, sinon impossible, de déterminer l'emplacement précis d'un code postal^{MO} rural.

Les boîtes postales communautaires contribuent à l'accroissement des enregistrements multiples pour un même code postal^{MO} sur le FCCP. Dans les nouvelles régions de livraison urbaine, les codes postaux^{MO} sont assignés à une boîte postale communautaire qui peut desservir des îlots de diffusion partiels, les deux côtés d'une rue et différentes rues situées à 200 mètres ou moins de la porte d'un client. Ces situations entraînent souvent des liens multiples entre un code postal^{MO} et les côtés d'îlot, contrairement aux codes postaux^{MO} urbains traditionnels qui eux correspondent généralement à un seul côté d'îlot.

On a créé l'indicateur de lien unique (ILU) pour aider les utilisateurs à traiter les codes postaux^{MO} rattachés à plusieurs enregistrements. La méthode appliquée pour établir l'indicateur de lien unique permet d'identifier la région géographique où se retrouve la majorité des logements attribués à un code postal^{MO} particulier. Les utilisateurs doivent savoir que l'indicateur de lien unique permet seulement d'établir une correspondance partielle entre le code postal^{MO} et d'autres régions géographiques. Soulignons également que l'indicateur de lien unique est désigné tant pour les codes postaux^{MO} actifs que retirés. Lorsqu'ils utiliseront des codes postaux^{MO} actifs et retirés, les utilisateurs verront que plusieurs ILU s'affichent dans le cas d'un code postal^{MO} périmé et réactivé.

L'adresse associée à un code postal^{MO} ne correspond pas nécessairement au lieu de résidence des personnes qui utilisent ce code postal^{MO} pour recevoir leur courrier. Ceci s'applique en particulier dans les régions rurales où le service par routes rurales et la cueillette du courrier au bureau de poste sont monnaie courante. Dans le FCCP, le type de mode de livraison « W » (rural) et « H » (route rurale) désigne les codes postaux^{MO} qui sont habituellement considérés comme ruraux.

À titre d'exemple, l'adresse rurale « RR #6, Georgeville, Québec » ne fournit pas suffisamment d'information pour déterminer un emplacement physique de façon précise. Une adresse de type rurale « PO BOX 4001 STN A VICTORIA BC » est imprécise et ne se rapporte pas directement aux logements desservis par ce code postal^{MO}. Par conséquent, les codes postaux^{MO} ne peuvent être utilisés de la même manière que la plupart des codes postaux^{MO} urbains pour établir la référence géospatiale d'un emplacement.

De la même façon, les codes postaux^{MO} pour lesquels le type de mode de livraison est « K » (groupe de boîtes postales) ou « M » (une boîte postale) sont généralement liés à l'emplacement du bureau de poste dans le FCCP, par opposition à l'emplacement physique du client qui loue une boîte postale.

Utilisation avec d'autres produits

Sans objet

Date de référence

La date de référence des codes postaux^{MO} compris dans le présent produit est juin 2017.

La date de référence géographique est la date fixée par Statistique Canada aux fins du parachèvement du cadre géographique dans lequel les données du recensement seront recueillies, totalisées et diffusées. Pour le Recensement de 2016, la date de référence géographique est le 1^{er} janvier 2016.

4. Spécifications techniques

Cliché d'enregistrement et descriptions des données

Tableau 4.1

Cliché d'enregistrement du Fichier de conversion des codes postaux^{MO} (FCCP) et du fichier Retirés 2015 (R2015.txt)

Position	Taille	Genre ^{Note 1}	Nom du champ	Description
1	6	C	Code postal ^{MO}	Code postal ^{MO}
7	3	C	RTA [®]	Région de tri d'acheminement [®]
10	2	C	PR	Code de province ou territoire
12	4	C	DRidu	Identificateur unique de division de recensement
16	7	C	SDRidu	Identificateur unique de subdivision de recensement
23	70	C	SDRnom	Nom de subdivision de recensement
93	3	C	SDRgenre	Genre de subdivision de recensement
96	3	C	SRU	Code de subdivision de recensement unifiée
99	3	C	CSS	Code de Classification des secteurs statistiques (comprend les RMR/AR)
102	1	C	CSSgenre	Genre de Classification des secteurs statistiques (comprend les RMR/AR)
103	7	C	SRnom	Nom de secteur de recensement
110	2	C	RE	Code de région économique
112	4	C	LD	Code de localité désignée
116	5	C	CEF13idu	Identificateur unique de circonscription électorale fédérale – Ordonnance de représentation de 2013
121	4	C	CNTR_POP_RR	Code de centre de population/région rurale
125	1	C	CNTR_POP_RR_genre	Genre de centre de population/région rurale
126	8	C	ADidu	Identificateur unique d'aire de diffusion
134	3	C	Îlot de diffusion	Code d'îlot de diffusion
137	1	C	Pt_rep_genre	Genre de point représentatif
138	11	N	LAT	Latitude de l'unité géographique la plus petite (tel qu'indiqué pour la variable Pt_rep_genre)
149	13	N	LONG	Longitude de l'unité géographique la plus petite (tel qu'indiqué pour la variable Pt_rep_genre)
162	1	C	ILU	Indicateur de lien unique
163	1	C	CPgenre	Genre de code postal ^{MO}
164	30	C	Nom_Comm	Nom de communauté
194	1	C	ML	Mode de livraison
195	1	C	H_ML	Mode de livraison historique
196	8	C	Cré_Date	Date de création (aaaammjj)
204	8	C	Ret_Date	Date de retrait (aaaammjj)
212	1	C	BP	Installation de livraison
213	3	C	IQ	Indicateur de qualité
216	1	C	Source	Source de géocodage
217	1	C	CNTR_POP_RR_TAILLE_CLASS	Classification centre de population et région rurale

1. Le symbole « N » qui paraît sous « Genre » a trait aux valeurs numériques tandis que « C » a trait tant aux caractères numériques qu'alphabétiques.

Code postal^{MO}

Le code postal^{MO} est un code à six caractères établi et utilisé par la Société canadienne des postes (SCP) aux fins de tri et de distribution du courrier. Les caractères alphanumériques sont disposés selon la forme ANA NAN, le « A » désignant un caractère alphabétique et le « N », un caractère numérique (p. ex., K1A 0T6). Le code postal^{MO} a recours à 18 caractères alphabétiques et à 10 caractères numériques. À cause de la technique de reconnaissance optique de caractères utilisée dans le processus de tri, les lettres D, F, I, O, Q et U ne sont pas utilisées et les lettres W et Z sont utilisées, mais jamais en première position.

Les trois premiers caractères du code postal^{MO} (ANA) correspondent à des régions précises et stables appelées régions de tri d'acheminement[®] (RTA[®]). Le RTA[®] désigne une région de distribution postale précise à l'intérieur d'une région géographique importante, d'une province ou d'un territoire. On reconnaît les RTA[®] rurales au zéro (0) qui figure à la deuxième position du code de la RTA[®]. Les codes postaux^{MO} urbains sont constitués de RTA[®] comportant un chiffre de 1 à 9 en deuxième position.

Les trois derniers caractères du code (NAN) correspondent à l'unité de distribution locale (UDL). Dans les centres de population, le code postal^{MO} permet de désigner les types d'UDL suivants :

- Un côté d'îlot (côté de rue situé entre deux intersections consécutives)
- Un module de boîte postale communautaire (communément appelée super boîte postale)
- Un immeuble d'appartements
- Un établissement commercial
- Une entreprise ou une organisation qui reçoit beaucoup de courrier par la poste
- Un ministère, un organisme ou une direction au sein de l'administration publique fédérale
- Une route de distribution (rurale, suburbaine ou motorisée)
- La poste restante d'un bureau de poste précis
- Une ou plusieurs boîtes postales.

Le code postal^{MO} d'un tel module peut s'appliquer aux deux côtés d'une même rue (numéros pairs ou impairs) et même à des rues différentes situées à l'intérieur d'un rayon de 200 mètres du module.

Dans les RTA[®] rurales, l'UDL représente généralement les services du bureau de poste ou de la station postale. Ces services comprennent les routes rurales, la poste restante, les boîtes postales et les services suburbains. Souvent dans les RTA[®] rurales, le code postal^{MO} correspond à une collectivité rurale particulière.

Région de tri d'acheminement[®] (RTA[®])

La région de tri d'acheminement[®] correspond aux trois premiers caractères du code postal^{MO} désignant une région de distribution postale canadienne.

Code de province ou territoire (PR)

Identifie une province ou un territoire de façon unique.

- 10 Terre-Neuve-et-Labrador
- 11 Île-du-Prince-Édouard
- 12 Nouvelle-Écosse
- 13 Nouveau-Brunswick
- 24 Québec
- 35 Ontario
- 46 Manitoba
- 47 Saskatchewan
- 48 Alberta

- 59 Colombie-Britannique
- 60 Yukon
- 61 Territoires du Nord-Ouest
- 62 Nunavut

Identificateur unique de division de recensement (DRidu)

Identifie une division de recensement de façon unique. Les deux premiers chiffres du DRidu identifient la province ou le territoire (PR).

Identificateur unique de subdivision de recensement (SDRidu)

Identifie une subdivision de recensement de façon unique. Les codes de la province/territoire, de la division de recensement et de la subdivision de recensement (municipalité) représentent la Classification géographique type (CGT).

Nom de subdivision de recensement (SDRnom)

Comprends le nom de la subdivision de recensement (municipalité) en vigueur le 1^{er} janvier 2016.

Genre de subdivision de recensement (SDRgenre)

Ce champ offre les abréviations utilisées pour identifier le genre de subdivision de recensement (municipalité).

Code de subdivision de recensement unifiée (SRU)

Identifie une subdivision de recensement unifiée au sein d'une division de recensement. Ce code doit être combiné à l'identificateur unique de division de recensement (DRidu) pour identifier une subdivision de recensement unifiée de façon unique au pays.

Code de Classification des secteurs statistiques (CSS)

La Classification des secteurs statistiques regroupe les subdivisions de recensement selon qu'elles font partie d'une région métropolitaine de recensement (RMR), d'une agglomération de recensement (AR), d'une zone d'influence métropolitaine de recensement (zone d'influence métropolitaine forte, zone d'influence métropolitaine modérée, zone d'influence métropolitaine faible ou aucune zone d'influence métropolitaine) ou des territoires (Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut).

Genre de Classification des secteurs statistiques (CSSgenre)

Identifie le genre de Classification des secteurs statistiques dans laquelle se trouve la subdivision de recensement.

Nom de secteur de recensement (SRnom)

Identifie un secteur de recensement de façon unique au sein d'une RMR/AR. Afin d'identifier de façon unique chaque SR à l'intérieur de la région métropolitaine de recensement ou de l'agglomération de recensement subdivisée en SR correspondante, le nom du SR doit être précédé du code de RMR/AR de trois chiffres. Si un SR est divisé en deux parties ou plus par suite d'une augmentation de la population, le nombre situé après le point désigne les diverses parties. Par exemple, le SR 0042.00 est divisé pour former le SR 0042.01 et le SR 0042.02. Si le SR 0042.01 est ensuite fractionné, les SR 0042.03 et les SR 0042.04 seront formés.

Les régions non découpées en secteurs de recensement à l'extérieur des RMR/AR ont un code à quatre chiffres formé d'une concaténation du nombre 99 et du code à deux chiffres de la province ou du territoire. Par exemple, des codes postaux^{MO} dans des régions à l'extérieur d'un RMR/AR en Nouvelle-Écosse se voient assigner un SRnom de « 9912.00 ».

Code de région économique (RE)

Identifie une région économique au sein d'une province ou territoire. Ce champ doit être combiné avec le code de province ou territoire afin d'identifier une région économique de façon unique.

Code de localité désignée (LD)

Identifie une localité désignée au sein d'une province ou territoire. Ce champ doit être combiné au code de province ou territoire afin d'identifier une localité désignée de façon unique.

Les régions non identifiées comme localité désignée ont un code à quatre chiffres formé d'une concaténation du nombre 99 et du code à deux chiffres de la province ou du territoire. Par exemple, des codes postaux^{MO} dans des régions à l'extérieur d'une LD au Nouveau-Brunswick se voient assigner un LD « 9913 ».

Identificateur unique de circonscription électorale fédérale – Ordonnance de représentation de 2013 (CEF13idu)

Identifie une circonscription électorale fédérale – Ordonnance de représentation de 2013 de façon unique. Les deux premiers chiffres du CEF13idu identifient la province ou le territoire (PR).

Code de centre de population/région rurale (CNTR_POP_RR)

Les codes de centre de population sont des codes uniques de quatre chiffres attribués dans l'ordre au moment de la délimitation des CNTR_POP_RR. Ces codes demeurent les mêmes d'un recensement à l'autre. Si un centre de population est supprimé parce qu'elle est annexée à une autre région ou parce qu'elle ne respecte plus les seuils de population ou de densité de population, le code est retiré.

Les codes uniques à quatre chiffres des régions rurales sont une concaténation du nombre 99 et du code à deux chiffres de la province ou du territoire. Par exemple, des codes postaux^{MO} dans les régions rurales du Manitoba se voient assigner « 9946 ». Ce champ aura la valeur « 0000 » pour les codes postaux^{MO} liés à l'aire de diffusion (Pt_rep_genre = 3) et à la subdivision de recensement (Pt_rep_genre = 4).

Genre de centre de population/région rurale (CNTR_POP_RR_genre)

Pour les centres de population, le code de genre indique le lien entre le centre de population et la structure des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement.

Ce champ aura la valeur « 9 » pour les codes postaux^{MO} liés à l'aire de diffusion (Pt_rep_genre = 3) et à la subdivision de recensement (Pt_rep_genre = 4). Il n'y a pas de CNTR_POP_RR_genre pour les codes postaux^{MO} appariés au niveau de l'aire de diffusion.

Identificateur unique d'aire de diffusion (ADidu)

Identifie une aire de diffusion de façon unique. Le ADidu se compose du code de la province ou du territoire (deux chiffres), du code à deux chiffres désignant la division du recensement et d'un code à quatre chiffres pour l'aire de diffusion.

Îlot de diffusion

Un îlot de diffusion (ID) est un territoire dont tous les côtés sont délimités par des rues et/ou des limites des régions géographiques normalisées. Les îlots de diffusion couvrent tout le territoire du Canada. Ce code doit être combiné avec l'identificateur unique d'aire de diffusion afin d'identifier de façon unique l'îlot de diffusion dans le pays. Ce champ aura la valeur « 000 » pour les codes postaux^{MO} liés à l'aire de diffusion (Pt_rep_genre = 3) ou à la subdivision de recensement (Pt_rep_genre = 4).

Genre de point représentatif (Pt_rep_genre)

Permet de déterminer si l'enregistrement utilise un point représentatif de côté d'îlot, d'îlot de diffusion ou d'aire de diffusion.

Un point représentatif est un point qui représente une ligne ou un polygone. Le point est situé le long du centre de la ligne. Pour le polygone, il est situé soit au centre ou selon la pondération de la population.

Points représentatifs de côté d'îlot

Les points représentatifs de côté d'îlot sont calculés le long des rues pouvant comporter des adresses ou non, à mi-chemin (ou presque) entre deux traits consécutifs qui coupent la rue. Ces traits peuvent être d'autres rues ou des limites de régions géographiques normalisées.

Points représentatifs de région géographique

Les points représentatifs des îlots de diffusion et des aires de diffusion sont créés en même temps que leurs limites respectives.

Latitude (LAT)

Ce champ contient la latitude, en degrés et décimales, du point représentatif de l'aire de diffusion, de l'îlot de diffusion ou du côté d'îlot. Le point décimal est explicite.

Longitude (LONG)

Ce champ contient la longitude, en degrés et décimales, du point représentatif de l'aire de diffusion, de l'îlot de diffusion ou du côté d'îlot. Le point décimal est explicite.

Indicateur de lien unique (ILU)

L'indicateur de lien unique (ILU) fournit un enregistrement géographique pour la cartographie du point représentatif d'un code postal^{MO}. L'indicateur du lien unique peut être utilisé pour établir une relation « un pour un » entre les codes postaux^{MO} et les aires de diffusion, les îlots de diffusion ou les côtés d'îlot. L'ILU a une valeur de « 1 » afin de repérer un enregistrement pour un code postal^{MO} actif. Chaque ensemble d'enregistrements retirés associé à un code postal^{MO}, selon une date de retrait donnée, comporte un ILU équivalant à « 1 ». La valeur de l'ILU « 0 » indique des enregistrements supplémentaires.

Genre de code postal^{MO} (CPgenre)

Indique le genre d'adresses utilisées pour déterminer le point de remise desservi par le code postal^{MO}. Ce champ a été introduit par la Société canadienne des postes (SCP) après la création du premier FCCP. Statistique Canada a imputé une valeur pour les codes postaux^{MO} retirés avant cette date en se servant de l'adresse et du type mode de livraison prévalant avant le retrait du code postal^{MO}.

Tableau 4.2

Genres de code postal^{MO} dans le Fichier de conversion des codes postaux^{MO} (FCCP)

CPgenre	Description
1	Adresse civique avec service de livraison par facteur
2	Adresse civique faisant partie d'un itinéraire de distribution
3	Boîte postale
4	Itinéraire de distribution
5	Poste restante
0	Inconnu

Nom de communauté (Nom_Comm)

Le nom de communauté, d'après la définition de la SCP, à trait à toute ville ou village au Canada ayant une adresse postale valide.

Mode de livraison (ML)

Le type de mode de livraison défini par la SCP. Remarquez que Statistique Canada attribue le code ML « W » aux codes postaux^{MO} ruraux (champ laissé blanc par la SCP). Pour consulter la description des types de ML, voir le tableau 4.3.

Tableau 4.3
Types de mode de livraison dans le Fichier de conversion des codes postaux^{MO} (FCCP)

ML	Description
A	Livraison à une adresse à l'intérieur d'un côté d'îlot
B	Livraison à un immeuble à appartements desservi par facteur
E	Livraison à un immeuble commercial desservi par facteur
G	Livraison à un gros destinataire de courrier desservi par facteur
H	Route rurale
J	Poste restante
K	Service de case postale (pas une Boîte postale communautaire)
M	Gros destinataire de courrier desservi par case postale
T	Service suburbain
W	Codes postaux ^{MO} ruraux (qui comportent un zéro à la deuxième position)
X	Itinéraire motorisé
Z	Codes postaux ^{MO} retirés (aucune autre livraison à ce code)

Note : Certains codes postaux^{MO} ont plus d'un mode de livraison.

Mode de livraison historique (H_ML)

Le mode de livraison historique retient la valeur précédente du type mode de livraison, s'il est connu. Si le précédent ML est inconnu, il contient le ML actuel.

Date de création (Cré_Date)

Date approximative de mise en vigueur du code postal^{MO}. Tous les codes postaux^{MO} créés avant le mois d'avril 1983 ont « 19830401 » comme date de création.

Date de retrait (Ret_Date)

Date approximative à laquelle un code postal^{MO} a été retiré. Tous les codes postaux^{MO} retirés avant avril 1983 ont « 19830401 » comme date de retrait. Les utilisateurs doivent prendre note que certains codes postaux^{MO} ont été retirés puis réintroduits à une date ultérieure. Les codes postaux^{MO} actifs ont « 19000001 » comme date de retrait.

Installation de livraison (BP)

Indique si l'enregistrement représente le code du bureau de poste où le courrier peut être traité. La valeur « 1 » indique que cet enregistrement a été classifié à un bureau de poste ou à une autre installation postale et la valeur « 2 » signifie « inconnu ». La valeur « 0 » indique que cet enregistrement a été classifié au secteur desservi par le code postal^{MO}.

Les codes postaux^{MO} des CPgenres 3 et 5 représentent le service postal qu'il est possible d'obtenir au bureau de poste ou à une autre installation postale. Dans la mesure du possible, ces enregistrements doivent être codés selon le bureau de poste ou une autre installation postale pertinente.

Indicateur de qualité (IQ)

L'indicateur de qualité donne une indication de la qualité de l'appariement qui géocode le code postal^{MO} et les renseignements relatifs à son adresse ainsi qu'à l'infrastructure des données spatiales de la Division des registres

statistiques et de la géographie. L'indicateur de qualité est établi au niveau de l'enregistrement et, actuellement, il n'est disponible que pour les codes postaux^{MO} qui ont été géocodés au moyen du système de géocodage automatisé. Un IQ « AAA » indique la plus haute qualité et un IQ « CCC » indique la plus basse qualité.

L'indicateur final de la qualité des données, obtenu après avoir effectué le géocodage, est élaboré sous forme de concaténation, par exemple :

IQ = IQ_1 | IQ_2 | IQ_3

i. Indicateur de qualité (IQ_1)

L'IQ_1 concerne la qualité du secteur général où le géocodage a été effectué. Il doit constituer une indication de la certitude selon laquelle le code postal^{MO} est établi d'après la subdivision de recensement appropriée.

L'IQ a été attribué de la façon suivante :

A - Géocodage bon et vérifiable

B - Bon, secteur de recherche sur la base des données du Recensement de 2016

C - Approximation satisfaisante sur la base de l'appariement d'un nom de localité et de la SDR seulement

N - Inconnu

ii. Indicateur de qualité (IQ_2)

L'IQ_2 concerne le niveau de fiabilité de l'appariement à des rues appropriées. Non disponible pour les enregistrements de genre de code postal^{MO} (CPgenre) 3, 4 et 5, lorsque installation de livraison (BP) = 0 ou 2, étant donné qu'ils ne représentent pas de service à une adresse municipale particulière; lorsque BP = 1, l'IQ_2 représente le niveau de fiabilité de l'appariement à l'adresse d'une installation de livraison.

L'IQ a été attribué de la façon suivante :

A - Bon, appariement selon le nom de rue, le type et la direction

B - Bon, mais appariement selon le nom de rue et le type seulement

C - Appariement satisfaisant selon le nom de rue seulement, ou le nom de rue et la direction

N - Inconnu

iii. Indicateur de qualité (IQ_3)

L'IQ_3 concerne le niveau de fiabilité de l'appariement aux tranches d'adresses appropriées. Non disponible pour les enregistrements de CPgenre 3, 4 et 5, lorsque BP = 0 ou 2, étant donné qu'ils ne représentent pas de service à une adresse municipale particulière; lorsque le BP = 1, l'IQ_3 représente le niveau de fiabilité de l'appariement à l'adresse d'une installation de livraison.

L'IQ a été attribué de la façon suivante :

A - Bon, si la parité était appariée pour les deux adresses de l'Infrastructure des données spatiales

B - Bon, mais la parité était appariée pour une adresse seulement de l'Infrastructure des données spatiales

C - Satisfaisant, la parité était non appariée, mais il y avait chevauchement des tranches

N - Inconnu

Pour plus de renseignements, voir le document de travail intitulé *Mise en correspondance des codes postaux et des régions géographiques* (n° 92F0138MIF2007001 au catalogue), disponible sur le site Web de Statistique Canada www.statcan.gc.ca.

Source

La source indique la source principale de géocodage. Les valeurs de la source sont indiquées dans le tableau 4.4.

Tableau 4.4

Explications des codes de sources de géocodage utilisés dans le Fichier de conversion des codes postaux^{MO} (FCCP)

Source	Explication
1	Géocodage automatisé en fonction des régions géographiques du Recensement
2	Géocodage effectué selon les réponses du Recensement
3	Conversion à partir du géocodage effectué selon les régions géographiques du Recensement précédent
4	Géocodage manuel

Classification centre de population et région rurale (CNTR_POP_RR_TAILLE_CLASS)

Classification centre de population et région rurale:

1. région rurale
2. petit centre de population (1 000 à 29 999)
3. moyen centre de population (30 000 à 99 999)
4. grand centre de population urbain (100 000 habitants et plus)

Spécifications des fichiers

La présente version du Fichier de conversion des codes postaux^{MO} (FCCP) comprend deux fichiers : le FCCP, et un fichier spécial, soit le fichier Retirés 2015 (R2015.txt). Les codes postaux^{MO} retirés avant le 1^{er} janvier 2016 sont inclus dans le Retirés 2015, ce qui réduit la grandeur du FCCP. Ce sont des fichiers ASCII et cette version ne comprend aucun logiciel ou instruction expliquant la façon d'utiliser le produit dans un Système d'information géographique (SIG) ou tout autre logiciel cartographique.

Formats des logiciels

Sans objet

Configuration du système

Sans objet

Mode d'installation

Sans objet

Représentation géographique

Sans objet

Convention des noms utilisés pour les fichiers

La convention des noms utilisés pour les fichiers de données du Fichier de conversion des codes postaux^{MO} (FCCP) est bilingue et pour tenir compte de la date de référence du dernier fichier utilisé pour la diffusion (juin 2017), provenant de la Société canadienne des postes (SCP). Le nom de fichier pour cette diffusion est pccfNat_fccpNat_062017.zip.

5. Qualité des données

L'appariement des éléments composant la qualité des données ont pour objet de déterminer dans quelle mesure les données conviennent à un usage particulier en décrivant pourquoi, quand et comment elles ont été produites et en indiquant leur degré d'exactitude. Ces éléments de qualités comprennent un aperçu portant sur l'historique, la précision de localisation, la précision des attributs, la cohérence logique et l'intégralité. Ces renseignements sont fournis aux utilisateurs pour tous les appariements des produits de données.

Historique

L'historique de l'appariement des données comprend une description des documents de référence à partir desquels les données ont été extraites ainsi que des méthodes utilisées, y compris la date des documents de référence et les transformations effectuées en vue de la production de la version définitive des fichiers numériques.

Le Fichier de conversion des codes postaux^{MO} (FCCP) est le résultat de deux mises à jour. Une première est menée tous les cinq ans, après chaque recensement, pour aligner la base de données en fonction des régions géographiques de recensement le plus récent. L'autre activité d'actualisation consiste dans les activités de maintien continues qui permettent d'apparier les codes postaux^{MO} les plus récents de la Société canadienne des postes (SCP) aux unités géographiques de recensement. Ces liens sont enregistrés sur la base de données des codes postaux^{MO} de la Division des registres statistiques et de la géographie.

Appariement des régions géographiques du Recensement de 2016

Documents de base

- mises à jour mensuelles du fichier Recherche d'adresses, du fichier des modes de livraison selon le code postal^{MO} et du fichier sur les chefs de ménage de la SCP
- Infrastructure des données spatiales (IDS) de la Division des registres statistiques et de la géographie
- Recensement de population et des logements de 2016
- renseignements de côté d'îlot appariés à l'îlot de diffusion du Recensement de 2016, et aux fichiers de données des points représentatifs
- fichier de correspondance des aires de diffusion du recensement de 2016

Procédures

La méthode appliquée pour effectuer le rapprochement entre les régions géographiques du Recensement de 2016 et le FCCP peut se résumer ainsi :

1. Traitement de l'information contenue dans les fichiers de la SCP
2. Géocodage automatisé des codes postaux^{MO} aux côtés d'îlot ou aux îlots de diffusion ou aux aires de diffusion du Recensement de 2016
3. Attribution des aires de diffusion ou îlots de diffusion du Recensement de 2016 aux codes postaux^{MO} en utilisant la correspondance entre les régions géographiques du Recensement de 2011 et du Recensement de 2016
4. Géocodage manuel des codes postaux^{MO}
5. Vérification par échantillonnage des enregistrements des codes postaux^{MO}
6. Attribution d'un indicateur de lien unique (ILU)
7. Associer les niveaux de géographie supérieurs.

1^{re} étape : Traitement de l'information contenue dans les fichiers de la SCP

Les fichiers envoyés chaque mois par la SCP sont traités afin que soient attribués une date de création, une date de retrait, un mode de livraison historique (H_ML) et un mode de livraison (ML). Les enregistrements sont extraits du fichier Recherche d'adresses de la SCP avec le code postal^{MO}, le genre de code postal^{MO} (CPgenre) et l'ensemble des données connexes sur l'adresse. La date de création est la date à laquelle le code postal^{MO} a

été activé. La date de retrait est la date à partir de laquelle le code postal^{MO} a été supprimé des fichiers mensuels de la SCP. Le mode de livraison est attribué au moyen du fichier des modes de livraison. Lorsque le ML d'un code postal^{MO} est mis à jour, le ML précédent devient le H_ML. On attire l'attention des utilisateurs sur le fait que certains codes postaux^{MO} sont retirés puis réintroduits à une date ultérieure et qu'il est possible qu'ils soient réactivés à un autre emplacement.

2^e étape : Géocodage automatisé des codes postaux^{MO} aux côtés d'îlot, aux îlots de diffusion ou aux aires de diffusion du Recensement de 2016

Tous les codes postaux^{MO} valides sont géocodés au moyen d'un système de géocodage automatisé. Une discussion approfondie à propos de l'approche en matière de géocodage est présentée dans le document de travail intitulé *Mise en correspondance des codes postaux et des régions géographiques* (n° 92F0138MIF2007001 au catalogue), disponible sur le site Web de Statistique Canada www.statcan.gc.ca.

Le système utilise le fichier du secteur de recherche de la région de tri d'acheminement[®] (RTA[®]) ainsi qu'une correspondance entre la collectivité de la SCP et la subdivision de recensement (SDR) pour définir le secteur général à l'intérieur duquel on trouvera le code postal^{MO}. Les réponses au recensement sont utilisées pour créer des secteurs de recherche des RTA[®]. Ces secteurs de RTA[®] rassemblent les aires de diffusion dans lesquelles une RTA[®] particulière a été déclarée lors du Recensement de 2016. Les correspondances entre les « municipalités » de Postes Canada et les subdivisions du Recensement de 2016 sont établies à l'aide de la province de la municipalité et de l'analogie dans le nom. Lorsque la correspondance n'est pas clairement établie, les anciens fichiers des SDR de l'Infrastructure des données spatiales (IDS) sont utilisés pour établir la correspondance.

Les codes postaux^{MO} attribués à des tranches d'adresses municipales (CPgenre 1 et 2) sont codés dans l'IDS pour être appariés à l'aire de diffusion, à l'îlot de diffusion ou au côté d'îlot approprié. La grande majorité des enregistrements de code postal^{MO} de CPgenre 1 et 2 du FCCP étaient géocodés ainsi.

Dans le Recensement de 2016, la réponse au code postal^{MO} est utilisée pour le codage des routes rurales, des boîtes des installations postales et des bureaux de poste et des codes postaux^{MO} qui desservent des secteurs de service généraux. Ces codes postaux^{MO} sont géocodés au niveau de l'aire de diffusion (AD). Un procédé postal visant à éliminer toute répétition dans l'attribution des AD réduit le nombre d'AD appariées. Toutefois, tous les codes postaux^{MO} actifs ne sont pas géocodés de cette façon, soit parce que les données concernant l'adresse sont introuvables soit parce que la réponse de recensement n'est pas suffisamment significative (au moins quatre réponses pour un même code postal^{MO} par îlot de diffusion) pour permettre de déterminer le secteur de géocodage pertinent.

Un indicateur de qualité (IQ) est attribué au cours du processus de géocodage automatisé. L'indicateur est établi en fonction de la fiabilité de l'appariement entre un code postal^{MO} et une région géographique.

3^e étape : Attribution des aires de diffusion du Recensement de 2016 aux codes postaux^{MO} en utilisant la correspondance entre les régions géographiques du Recensement de 2011 et du Recensement de 2016

Lorsque le système automatisé de jumelage des adresses ne permet pas d'établir une correspondance, les codes postaux^{MO} qui étaient imputés précédemment à une région géographique du Recensement de 2011 sont appariés à une région géographique du Recensement de 2016 au moyen de la correspondance entre les régions géographiques des recensements de 2011 et 2016.

4^e étape : Géocodage manuel des codes postaux^{MO}

Les codes postaux^{MO} sont géocodés manuellement lorsque le processus automatisé n'a pas permis un codage suffisamment précis, ou lorsqu'il a été impossible de les convertir à l'aide d'une correspondance entre deux versions des régions géographiques du recensement.

Dans les régions adressables couvertes par l'Infrastructure des données spatiales (IDS), on tente de relier les codes postaux^{MO} à un ou plusieurs côtés d'îlot. La liste des enregistrements des nouveaux codes postaux^{MO} et des tranches d'adresses de la SCP est appariée aux répertoires des rues de l'IDS à partir de certains éléments communs aux deux fichiers (par exemple, la province, la municipalité, le nom de la rue, le type de rue, l'orientation de la rue et la tranche d'adresses). Une fois l'appariement réalisé, le code postal^{MO} et les codes de la région géographique correspondants sont transférés à la base de données des codes postaux^{MO}.

5^e étape : Vérification par échantillonnage des enregistrements des codes postaux^{MO}

La relation établie entre le code postal^{MO}, les îlots de diffusion et les aires de diffusion est validée par échantillonnage des enregistrements réalisé à partir du géocodage effectué lors des processus décrits ci-dessus. Ces enregistrements sont géocodés manuellement de façon indépendante. Les deux séries de géocodes sont comparées dans le cadre de la vérification.

6^e étape : Attribution d'un indicateur de lien unique (ILU)

Un bon nombre de codes postaux^{MO} comprennent des enregistrements multiples dans le FCCP. Un indicateur de lien unique (ILU) est créé afin de permettre aux utilisateurs d'exploiter plus facilement les codes postaux^{MO} comprenant des enregistrements multiples. L'ILU fournit un enregistrement géographique pour cartographier le point représentatif d'un code postal^{MO}. L'indicateur de lien unique a une valeur de « 1 » afin de repérer le meilleur (ou le seul) lien pour un code postal^{MO} donné. La valeur « 0 » indique un enregistrement supplémentaire.

Soulignons que l'indicateur de lien unique est indiqué tant sur les codes postaux^{MO} actifs que retirés. Lorsqu'ils utiliseront des codes postaux^{MO} actifs et retirés, les utilisateurs verront que plusieurs ILU s'affichent dans le cas d'un code postal^{MO} retiré et réactivé. Toutefois, il n'y aura qu'un seul ILU pour une série d'enregistrements actifs pour un code postal^{MO}.

Lorsque nous attribuons l'ILU, la priorité est accordée aux codes postaux^{MO} correspondant à des adresses civiques ou à des logements (en fonction du CPgenre). La fiabilité du codage de la région géographique (indicateur de qualité) et la précision du géocodage (côté d'îlot, aire de diffusion ou îlot de diffusion), ainsi que la population, sont prises en compte. Lorsque le code postal^{MO} est apparié à une AD elle-même associée à plusieurs unités comme une circonscription électorale fédérale (CEF), un centre de population (CTRPOP) ou une localité désignée (LD), l'ILU est alors attribué à l'enregistrement qui représente la plus grande population, que ce soit au niveau de la CEF, du CTRPOP ou de la LD.

Les utilisateurs doivent faire preuve de prudence lorsqu'ils ont recours à l'ILU, puisque la correspondance obtenue entre le code postal^{MO} et les autres unités géographiques ne sera que partielle.

7^e étape : Associer les niveaux de géographie supérieurs

On désigne les niveaux de géographie supérieurs en fonction de l'identificateur unique du côté d'îlot, d'îlot de diffusion et d'aire de diffusion. Lorsqu'une aire de diffusion est associée à plus d'une CEF, CTRPOP ou LD, l'appariement de ce code postal^{MO} à des aires de diffusion fera l'objet de plus d'un enregistrement au FCCP.

Précision de localisation

La précision de localisation représente la précision absolue et relative de la localisation des caractères géographiques. La précision absolue s'entend du degré de correspondance entre les coordonnées figurant dans l'ensemble de données et les vraies valeurs ou celles acceptées comme telles. La précision relative s'entend du degré de correspondance entre la localisation relative des caractères et leur vraie localisation relative ou celle acceptée comme telle. Les énoncés relatifs à la précision de localisation font état de la qualité du fichier ou du produit final après toutes les transformations dont il a fait l'objet.

Les coordonnées géographiques associées aux codes postaux^{MO} correspondent aux points représentatifs du côté d'îlot, de l'îlot de diffusion, ou de l'aire de diffusion calculés aux fins du recensement. Ainsi, la précision de localisation des codes postaux^{MO} dépend :

- de la précision de l'appariement entre le code postal^{MO} et le côté d'îlot, l'îlot de diffusion ou l'aire de diffusion
- de la précision de localisation des points représentatifs du côté d'îlot, de l'îlot de diffusion et de l'aire de diffusion vis-à-vis les côtés d'îlots, les îlots de diffusion et les aires de diffusion en question.

Le degré de précision des liens contenus dans le FCCP varie en fonction des différentes méthodes utilisées pour obtenir ces liens. Les appariements au niveau du côté d'îlot sont jugés les plus précis étant donné l'utilisation des tranches d'adresses fournies par la SCP pour les localiser. Lorsque l'appariement à un côté d'îlot n'a pas été établi, le code postal^{MO} était apparié à un îlot de diffusion ou une aire de diffusion.

L'indicateur de qualité (IQ) illustre la fiabilité du lien établi entre le code postal^{MO} et la région géographique plus précise pour chaque enregistrement géocodé à l'aide du système automatisé. Les coordonnées géographiques comprises dans le FCCP sont tirées de l'Infrastructure des données spatiales (IDS) de Statistique Canada. Les utilisateurs doivent être conscients qu'une précision de localisation absolue ne représente pas une caractéristique recherchée par l'IDS. Par conséquent, ces fichiers et tous les sous-produits dérivés ne sont pas recommandés pour les applications légales ou liées à l'ingénierie ou pour la répartition des services d'urgence.

Précision des attributs

Par précision des attributs, on entend la précision des données quantitatives et qualitatives reliées à chaque caractère (tels que la population pour un centre de population, le nom de rue, le nom et le code de la subdivision de recensement).

Le FCCP est un fichier non hiérarchique qui offre les attributs des codes postaux^{MO} et des aires de diffusion et des îlots de diffusion, etc. appariés à ces codes postaux^{MO}. La plupart de ces attributs proviennent de deux sources indépendantes. Quelques attributs ont aussi été créés pour les besoins du FCCP.

Le code géographique, le type et le nom de toutes les régions géographiques normalisées supérieures auxquels un côté d'îlot, un îlot de diffusion ou une aire de diffusion est attribué sont extraits de l'Infrastructure des données spatiales.

Les renseignements relatifs au code postal^{MO} – date de création, date de retrait, type de mode de livraison, genre de code postal^{MO} et nom de la communauté (SCP) – sont tirés de la base de données des codes postaux^{MO} et des tranches d'adresses de la SCP. Dans certains cas, le genre de code postal^{MO} a été imputé par Statistique Canada. L'indicateur de lien unique et le type de point représentatif sont des attributs créés par Statistique Canada.

Des tests sont exécutés pour s'assurer que certaines relations de données de base sont uniformes à l'ensemble d'enregistrements dans le FCCP.

Cohérence logique

La cohérence logique décrit la fidélité des relations encodées dans la structure de l'appariement des données numériques.

Dans certains cas, surtout dans les régions rurales, la zone de service associée à un code postal^{MO} croise les limites des aires de diffusion. En pareil cas, le même code postal^{MO} peut être répété à deux ou à plusieurs reprises en étant apparié à des renseignements géographiques différents (c'est-à-dire des coordonnées géographiques ou des codes d'aire de diffusion différents). Ces enregistrements multiples reflètent le lien entre le code postal^{MO} et les unités géographiques du recensement. Un code postal^{MO} peut aussi être apparié à plus d'un côté d'îlot ou îlot de diffusion à l'intérieur d'une même aire de diffusion.

À l'inverse, il peut arriver que des codes postaux^{MO} distincts soient associés aux mêmes coordonnées. Cela se produit lorsque plus d'un code postal^{MO} est apparié à la même aire de diffusion. Plus d'un code postal^{MO} peut également être apparié à un seul côté d'îlot ou îlot de diffusion.

Chaque ensemble d'enregistrements actifs associé à un code postal^{MO} comporte un ILU équivalant à « 1 ». Chaque ensemble d'enregistrements retirés associé à un code postal^{MO}, selon une date de retrait donnée, comporte un ILU équivalant à « 1 ».

Uniformité avec d'autres produits

Les données présentées dans le FCCP sont cohérentes avec l'ensemble des produits géographiques reliés au Recensement de 2016, sauf le Fichier des limites des régions de tri d'acheminement du Recensement de 2016 (n° 92-179-X au catalogue) (www5.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?lang=fra&catno=92-179-X). Le Fichier des limites des régions de tri d'acheminement du Recensement de 2016 représente uniquement les régions de tri d'acheminement[®] déclarées dans le Recensement de 2016. Par contre, le FCCP est mis à jour chaque année pour inclure les codes postaux^{MO} récents. Il comprend aussi les codes postaux^{MO} retirés et fait appel à des méthodes de géocodage pour traiter les relations attribuées.

Intégralité

L'intégralité indique dans quelle mesure les traits géographiques, leurs attributs et leurs relations sont inclus dans l'ensemble de données ou en sont omis. Elle comprend aussi des renseignements sur les critères de sélection, les définitions utilisées et les autres règles cartographiques pertinentes.

Dans le contexte du FCCP, l'intégralité correspond à la mesure selon laquelle tous les codes postaux^{MO} valides sont intégrés au FCCP et tous les codes des unités géographiques du Recensement de 2016 sont appariés à un code postal^{MO}. Presque tous les codes postaux^{MO} disponibles en date du mois de juin 2017 ont été appariés à la géographie du recensement.

Il y a aussi des codes postaux^{MO} retirés qui sont inclus dans le FCCP. Les codes postaux^{MO} retirés avant le 1^{er} janvier 2016 sont inclus dans le fichier Retiré 2015 (R2015.txt).

L'indicateur de qualité (IQ) n'est en ce moment disponible que pour les enregistrements traités au moyen du processus de géocodage automatisé. Lorsque les codes postaux^{MO} étaient géocodés selon les renseignements relatifs à l'adresse, chacun des trois caractères de l'IQ comportait les lettres « A », « B » ou « C », une indication de la fiabilité du géocodage. Lorsqu'il était impossible de déterminer l'IQ, la lettre « N », correspondant à « inconnu », a été utilisée. On attribue un « NNN » aux fins de l'IQ à des enregistrements géocodés à la main ou dont la conversion a été effectuée directement des géocodes du Recensement de 2011.

Tous les efforts ont été déployés pour s'assurer que la valeur installation de livraison (BP) indique si un code postal^{MO} de CPgenre 3 ou 5 a été codé selon une installation postale ou selon un secteur de service desservi par le code postal^{MO}. À l'occasion, un enregistrement de CPgenre 3 ou 5 peut être codé selon une installation postale (désignée par BP = « 1 » dans un enregistrement) et selon un secteur de service (désigné par BP = « 0 » dans un enregistrement). Dans certains cas, y compris lorsque les appariements à une région géographique reposaient directement sur la conversion faite des géocodes du Recensement de 2011, la BP était inconnue (ce qui était indiqué par BP = « 2 »).

Annexes

Voir les définitions de l'univers de géographie du *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016* www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/index-fra.cfm.

Voir la Figure 1.1 Hiérarchie des régions géographiques normalisées pour la diffusion, Recensement de 2016 www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/figures/f1_1-fra.cfm du *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*.

Voir le Tableau 1.1 Régions géographiques par province et territoire, Recensement de 2016 www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/tab/t1_1-fra.cfm du *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*.

Voir le Tableau 1.5 Genres de subdivisions de recensement selon la province et le territoire, Recensement de 2016 www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/tab/t1_5-fra.cfm du *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*.